

S O M M A I R E
du recueil des actes administratifs
de la préfecture de la région CHAMPAGNE-ARDENNE
n° 12 quinquès du 10 décembre 2015

Vous pouvez consulter ce recueil des actes administratifs dans sa version "mise en ligne"
sur le site internet de la préfecture de la région Champagne-Ardenne, préfecture de la Marne
dont l'adresse complète est la suivante :

<http://www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr/>

MESURES NOMINATIVES

2

PREFECTURE DE REGION CHAMPAGNE-ARDENNE - SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES
DE CHAMPAGNE-ARDENNE

2

*Arrêté complétant l'arrêté préfectoral portant constitution du comité local du fonds Pour
l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique ----- 2*

Annexe – Liste nominative des membres du FIPHFP CHAMPAGNE-ARDENNE----- 3

MESURES NOMINATIVES

PREFECTURE DE REGION CHAMPAGNE-ARDENNE - SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Arrêté complétant l'arrêté préfectoral portant constitution du comité local du fonds Pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

LE PREFET DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

VU

le code de l'action sociale et des familles,

le code du travail, notamment son article L.323-8-6-1,

le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat

le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, et notamment les articles 13 à 16.

le décret du 11 mars 2015 nommant M. Jean-François SAVY, préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet de la Marne,

l'arrêté du 31 octobre 2014 portant constitution du comité local du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

SUR proposition du Secrétaire général pour les affaires régionales par intérim;

ARRETE

ARTICLE 1 : Le présent arrêté complète la liste des membres composant le comité local du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) de la région Champagne-Ardenne arrêtée le 31 octobre 2014, comme il suit :

au titre des représentants des personnels

- Monsieur Jean-Yves CHESNEAU - titulaire pour la CFTC

- Madame Christine HENRY-BERTHELMOT – suppléante pour la CFTC

ARTICLE 2: La liste nominative des membres du comité local du FIPHFP de la région Champagne-Ardenne ainsi complétée, est jointe au présent arrêté en annexe.

ARTICLE 3: Le Secrétaire général pour les affaires régionales par intérim de la région Champagne-Ardenne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Champagne-Ardenne.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 08 novembre 2015

Le préfet de région Champagne-Ardenne

Signé Jean-François SAVY

Annexe – Liste nominative des membres du FIPHFP CHAMPAGNE-ARDENNE

Le comité local du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique de la région Champagne-Ardenne comprend :

1) au titre des représentants de la fonction publique de l'État :

- le préfet de région ou son représentant au titre de la fonction publique de l'État, qui en assure la présidence,
- le recteur de l'académie de Reims ou son représentant,
- le directeur de la DIRECCTE ou son représentant,
- le directeur de la DRJSCS ou son représentant.

2) au titre des représentants des employeurs dans la région de la fonction publique territoriale :

- pour le conseil régional : Mme Joëlle BARAT titulaire, Mme Michèle LEFLON suppléante,
- pour les conseils généraux : Mme Agnès PERSON titulaire, M. Bernard de la HAMAYDE suppléant,
- pour les associations départementales des maires : Mme Anne-Marie MISER titulaire, M. Michel NORMAND suppléant.

3) au titre des représentants des employeurs de la fonction publique hospitalière :

- M. Xavier DOUSSEAU titulaire, M. François CHAPUIS suppléant.

4) au titre des représentants des personnels :

- pour la CFDT : Mme Nicole POULAIN titulaire, M. Sébastien GUILLAUME suppléant,
- pour la CFTC : M. Jean-Yves CHESNEAU titulaire, Mme Christine HENRY-BERTHELMOT suppléante
- pour la CGT : M. Franck DE MUNCK titulaire, Mme Hélène GUZA suppléante,
- pour la CFE-CGC : M. Emmanuel DUSSAUSSOIS titulaire, M. Laurent FOURNET suppléant,
- pour FO : Mme Martine BOUDIN titulaire, M. Laurent CROUZET suppléant,
- pour la FSU : Mme Irène DEJARDIN titulaire, Mme Célia VOLLONDAT suppléante,
- pour l'UNSA : M. Pascal LOUIS titulaire, M. Bruno RENSON suppléant,
- pour Solidaires : M. Willy CARPAYE titulaire, Mme Hélène CANTIN suppléante.

5) au titre des représentants des associations ou organismes regroupant des personnes handicapées :

- M. Jean-Luc LEFLON titulaire, représentant l'association Retina France (lutte contre les maladies de la vue),
- Mme Estelle COPINET titulaire, représentant l'association Trisomie 21 Marne,
- Mme Anne VIALLÈLE titulaire, représentant l'association APIPA-ASPERGER-TED (association pour l'intégration des personnes atteintes du syndrome d'Asperger, d'autisme de haut niveau et de troubles envahissants du développement),
- M. Jean-Marie GODMET titulaire, représentant l'ADAPEI (association départementale des amis et parents de personnes handicapées intellectuelles),
- Mme Odette VANHAECKE suppléante, représentant l'association IMC (aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux),
- M. Jean-Claude CHAISE suppléant, représentant l'association l'UNAFAM (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques),
- M. Régis TEHET suppléant, représentant l'APF (Association des Paralysés de France).

6) assistent, sans voix délibérative, aux séances du comité :

- l'administrateur général des finances publiques ou son représentant,
- le directeur régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, gestionnaire administratif ou son représentant.

7) assistent au titre des personnes compétentes dans le domaine du handicap :

- M. Luc PRADALET, directeur du Centre Médico-Psycho-Pédagogique APAJH de Chaumont,
- M. Jacky MARTIN, directeur de l'EDPAMS «Jacques Sourdille» (Établissement Départemental Public d'Accompagnement Médico-Social),
- Mme Brigitte PITOIS-CHOQUET, directrice générale de l'association les Papillons blancs d'Épernay.